

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON, VÉZELAY, MORVAN
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché de services
Prestations intellectuelles (programmation)

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes Avallon, Vézelay, Morvan (CCAVM) – 9, rue Carnot – 89200 Avallon
Courriel : contact.ccavm@orange.fr

Type de procédure de passation :

Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique

La procédure est de type restreinte et comprend : une phase de candidature, une sélection et une mise en concurrence des candidats sélectionnés

Objet du marché :

Consultation organisée en vue de la passation d'un marché de programmation pour des ouvrages de bâtiment et concernant la réhabilitation d'une partie de l'ancienne église Saint-Étienne. Le projet est implanté : rue Saint-Étienne - 89450 Vézelay

Les travaux porteront sur : le réaménagement complet du bâtiment existant en un office de tourisme et un centre d'interprétation

Code nomenclature CPV : 79933000-3

Variantes : NON / OUI

Fractionnement du marché : NON / OUI

Les prestations relatives à la réalisation de la mission feront l'objet d'une décomposition en : 1 Tranche Ferme et 2 Tranches Optionnelles :

Désignations des Tranches	
Tranche Ferme	Phase 1 : Montage de l'opération
Tranche Optionnelle n°: 1	Phase 2 : Programme
Tranche Optionnelle n°: 2	Phase 3 : Choix du Concepteur – Suivi des études de conception

Le détail de chacune des tranches figure dans le dossier de consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

SOIT :

- le formulaire "Déclaration du Candidat" fourni à l'appui du Dossier de Consultation des Entreprises (Nota : il est fortement recommandé d'utiliser de formulaire qui suffit à lui seul à répondre aux attentes de la collectivité).

SOIT :

- le Document Unique de Marchés Européens (DUME) dûment rempli. Pour ce faire, un utilitaire est disponible à l'adresse : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

Une fois complété sur chorus-pro, le DUME est à télécharger et à joindre à l'appui du dossier de réponse.

SOIT :

- les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément aux articles R.2142-1 à R.2142-14 du Code de la Commande Publique, à savoir :
 - la lettre de Candidature et habilitation du Mandataire par ses co-traitants dûment remplie (formulaire DC1 mis à jour le 01/04/2019) ;
 - la déclaration du Candidat dûment remplie par une personne ayant pouvoir d'engager l'Entreprise (formulaire DC2 mis à jour le 01/04/2019) accompagné des documents justificatifs demandés ci--après) ;
 - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
 - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des 3 exercices disponibles ;
 - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel et du personnel d'encadrement, pour l'année en cours ;
 - les titres d'études et professionnels des cadres chargés d'opération de même nature que le présent marché ;
 - la liste des outillages, matériels et équipements (indiquer les plus significatifs) dont le prestataire ou l'Entrepreneur dispose pour l'exécution des services ou de l'ouvrage, objet de la présente consultation ;
 - les qualifications de la société adaptée à la prestation objet du présent marché ;
 - la liste des principaux travaux ou prestations effectués au cours des **cinq dernières années**, en lien avec l'objet du marché et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Ces justifications sont à fournir, en cas de groupement, pour chacun des membres dudit groupement et en cas de sous-traitance, pour chaque sous-traitant donnant lieu à l'établissement du document à annexer à l'Acte d'Engagement ou au Contrat.

En complément à ce dossier, le mandataire devra fournir :

- un mémoire justificatif détaillé précisant :
 - les compétences du candidat en matière de programmation d'opérations de bâtiments, y compris dans ses composantes technique et économique nécessaires à la réalisation de l'opération envisagée (capacité minimale) présentées sous la forme d'une note synthétique présentant le candidat ou l'équipe candidate : composition, titres d'études, compétences, répartition des tâches, moyens humains affectés au projet (avec CV de l'ensemble des intervenants)

Compétences de l'équipe de programmation :

L'équipe candidate devra comporter au minimum les compétences suivantes :

- étude spécialisée en aménagement de bâtiments de promotion touristique ;
- architecture du patrimoine ;
- études spécialisées en : structures, scénographie ;
- économie de la construction.

Pour le respect des compétences imposées au Programmiste, celui-ci pourra constituer un groupement d'Opérateurs Économiques.

Si le Mandataire dispose des compétences en interne, il fournira l'ensemble des documents permettant leurs justifications.

Groupement d'opérateurs économiques :

Conformément à l'article R.2142-22, en cas de groupement d'opérateurs économiques, le Pouvoir Adjudicateur précise que celui-ci devra prendre la forme d'un groupement conjoint avec Mandataire solidaire.

Le Mandataire sera obligatoirement le bureau d'études spécialisé en aménagement de bâtiments de tourisme.

Cette exigence se justifie en raison de la spécificité de l'objet du marché, le Pouvoir Adjudicateur devant se prémunir d'un éventuel co-traitant défaillant qui serait préjudiciable à la bonne exécution du marché.

Conditions de participation :

L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant, d'une part comme candidats individuels ou mandataires d'un groupement et d'autre part comme membres d'un groupement. Par ailleurs, un même candidat ne peut représenter plus d'un groupement pour un même marché et une même personne physique ne peut représenter plusieurs candidats. En toute hypothèse, un candidat ne peut remettre plusieurs offres de base à titre individuel.

Sous réserves de ces dispositions, il est donc possible à un co-traitant de se présenter comme membre de plusieurs groupements.

Critères de sélection des candidatures :

Le Pouvoir Adjudicateur dressera la liste des : trois (3) candidats maximum admis à présenter une offre

La sélection des candidats s'opérera en fonction de leur capacité professionnelles, technique et financière au regard des critères équivalents suivants :

- composition et capacités de l'équipe de maîtrise d'oeuvre
- moyens humains : effectifs, compétences des membres du candidat ou de l'équipe candidate
- moyens techniques et financiers
- références professionnelles : qualité des références les plus représentatives proposées par le candidat

Critères de choix des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit dans le cadre de l'analyse des offres :

- de négocier sous forme écrite, sur tout ou partie des éléments de l'offre, et cela après élimination des offres inappropriées ;
- ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Toutefois, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à une négociation orale, organisée sous forme d'audition.

Dans tous les cas, le lauréat sera retenu en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation dont les candidats seront destinataires.

Date limite de réception des offres :

Le vendredi 17/09/2021 à 12 h 00 délai de rigueur

Visite des lieux : NON / OUI

Conditions de remise des candidatures :

La remise des candidatures doit être exclusivement électronique

Les candidats transmettent leur candidature en ligne par téléchargement sur la plate-forme de dématérialisation : [_https://www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

Renseignements complémentaires : NON / OUI

Les renseignements d'ordre administratifs et/ou techniques peuvent être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation

Référence de l'avis :

Date d'envoi de l'avis à la publication : 30/07/2021